



HAL
open science

La professionnalisation des éducateurs spécialisés

Jacqueline Pouilly, Jean-Louis Boutte

► **To cite this version:**

Jacqueline Pouilly, Jean-Louis Boutte. La professionnalisation des éducateurs spécialisés. Lien social, 2011. hal-01444155

HAL Id: hal-01444155

<https://hal.science/hal-01444155>

Submitted on 23 Jan 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La professionnalisation des éducateurs

Jacqueline POUILLY¹

Jean-Louis BOUTTE²

Cet article vise à rendre compte d'une recherche menée dans le cadre d'un parcours universitaire en Sciences de l'Education à l'Université de Provence (Pouilly, 2010). Nous nous intéressons au parcours de professionnalisation des éducateurs tel qu'il est désormais prôné, dont les composantes essentielles sont la formation en alternance, la pratique réflexive, l'analyse de l'activité en groupe.

Pour autant, la profession d'éducateur porte aussi les marques identitaires résultantes d'une histoire longue et riche dont l'origine se situerait au XVI^e siècle, s'organisant à travers différents modèles : religieux (charité), policier (devoir), psychiatrique (isolement), patriotique (Vichy). Cette longue évolution nous amène aux lois de décentralisation (1980) qui influenceront les métiers de l'éducation spécialisée par une approche du travail en partenariat, par la modification de la sélection et du contenu de certains diplômes, s'appuyant sur la notion de *compétence*, et aussi à travers la construction d'une professionnalité.

Ainsi l'éducateur se dote d'outils de travail (projets, synthèse...), de lisibilité dans son savoir-faire. A présent, regardons cette professionnalisation par une lecture plus contemporaine et à l'échelle européenne.

La formation des travailleurs sociaux en Europe et en France

Depuis les accords de Bologne en 1999, l'enseignement supérieur a adopté le système européen Licence, Master, Doctorat. Lisibilité, comparaison, coopération, mobilité à travers l'Europe sont les éléments importants de ces accords.

Or, certaines formations de travailleurs sociaux commencent seulement à formaliser cette progression. En effet, les législations et les systèmes sociaux diffèrent d'un pays à l'autre : les formations du travail social en Europe relèvent pour les uns de l'université, pour d'autres d'instituts extra-universitaires, ou encore d'une collaboration entre les deux.

En France, l'accès au système LMD est en progression pour les diplômes de niveau II et I (CAFERUIS,...), mais pas encore pour les dispositifs initiaux de formation des travailleurs sociaux. Les formations éducatives restent organisées en établissements publics de formation

¹ Formatrice – Master Professionnel 2 Formateur et Responsable de formation

² Maître de conférences aux Sciences de l'Education Université de Provence

ou en centres de formation privés agréés (ES, EJE, ME) même si certains centres proposent en parallèle la préparation à une licence universitaire comme à Lyon.

Actuellement, les centres de formation d'éducateurs conservent une spécificité fondée sur l'articulation d'une théorie et d'une pratique, sur une pédagogie active par un travail en petits groupes et un suivi individualisé, en lien avec le programme national fixé par le Ministère. Depuis la loi 2002-73, les diplômes peuvent aussi être validés par la VAE. Ainsi, la prise en compte des compétences acquises au cours de l'expérience professionnelle permet l'accès aux différents niveaux de qualification professionnelle et contribue à la promotion sociale, deux des axes de la réforme de la Formation Professionnelle Continue. Une clarification de ce qui est convenu d'appeler la professionnalisation nous semble indispensable.

Qu'entend-on par professionnalisation ?

L'évolution des conceptions associées aux notions *professionnel*, *professionnalisation*, *qualification* peut être lue sous l'angle historique (Boutte, 2009 ; Sorel et Wittorski, 2005), au fil des mutations technologiques, économiques, sociales impactant les organisations et les exigences au travail. Au sortir des 30 glorieuses, les difficultés économiques ont amené à concevoir le travail autrement que sous le paradigme dominant à savoir les sciences et la technologie. En effet, la nécessité de compétitivité, de qualité, de sécurité, de réactivité ont amené à développer de nouvelles compétences professionnelles : un savoir agir et réussir dans des situations complexes et inédites (Le Boterf, 2007). Deux modèles de référence s'assemblent alors « *apprentissage sur le tas* » et « *sciences appliquées* ».

On attend que le professionnel soit capable de transférer et transposer ses pratiques de façon pertinente et construite, au-delà du travail prescrit. Le Boterf (2007) parle ainsi d' « *intelligence pratique* ».

La professionnalisation serait donc un processus dans lequel le sujet construit des compétences et se construit.

La professionnalisation par l'université a permis l'accès à un niveau de formation plus élevé, mais aussi l'accès à de nouveaux métiers (CAP petite enfance, DEAMP...) et aussi à une reconnaissance financière pour les acteurs de la petite enfance. Au niveau européen, les professionnels de la petite enfance évoluent notamment vers :

- plus d'autonomie grâce à la pratique réflexive (Danemark)
- la recherche-action (conférences, publications...) leur apportant reconnaissance du travail et des compétences

- la modification des représentations sociétales par l'arrivée de professionnels hommes (Norvège)
- le dépassement du mythe d'un monde parfait et merveilleux pour s'appuyer sur une autre réalité.

Soumis à des objectifs de qualité, de coût, d'utilité et de lisibilité de leur action, les travailleurs sociaux se séparent en partie de l'origine bénévole de leurs métiers. Cependant les enjeux de reconnaissance et de places dans les structures restent présents.

La professionnalisation des acteurs sociaux passe par la parole, l'acte et la pensée, à travers les discours et les actions pluriels de formateurs, professionnels ou spécialistes, et par les actes (l'expérience collective et l'intervention directe). La posture professionnelle s'acquiert sur des « *sites qualifiants* », avec des professionnels acteurs de la logique d'alternance favorisant l'identité professionnelle. La formalisation de compétences métier se définit à partir des référentiels, points d'appui pour la V.A.E. Le professionnel est amené à mettre à jour ses compétences acquises dans son expérience professionnelle par la mise en mots et l'analyse et de ce fait à prendre du recul sur son action et son histoire professionnelle.

Pourquoi parler de compétences ?

Professionnel et compétence sont des notions indissociables. Considérer les compétences d'un individu, c'est prendre en compte l'importance du salarié dans sa relation au travail, dans son attitude face à la production et à ses performances : sortir du modèle de travail taylorien (procédures, contraintes, structures très hiérarchisées, peu d'adaptation au marché mondial).

Par ailleurs, la compétence est un enjeu stratégique pour les entreprises et les salariés, les destinataires (clients, usagers, publics) et les pouvoirs publics : s'adapter aux besoins, analyser le potentiel humain, développer la compétitivité, trouver du sens à son travail, capacités d'initiatives et de créativité. De plus, elle est devenue une référence dans les organisations du travail : définitions de fonction, conventions collectives, référentiels, évaluation....

La compétence est reliée à la prise d'initiative et de responsabilité de l'individu face aux différentes situations professionnelles. Propre à l'individu, elle fait partie d'un engagement personnel et en lien avec des capacités de mise en œuvre de sa pratique professionnelle de façon pertinente tout en mobilisant ses ressources (savoirs, savoir-faire, aptitudes, raisonnements, comportements...).

Par le sens donné à son activité professionnelle, l'individu trouve les ressources à sa motivation (utilité, projets...) permettant d'apporter une valeur ajoutée à l'action. Cette

démarche de réflexion-action reste cependant dépendante d'un collectif et de ses enjeux relationnels. L'inventivité est donc indispensable face aux situations complexes.

Au cœur de l'organisation et du management, la compétence est alors étroitement liée aux objectifs de l'entreprise, aux modalités de travail.

Cette transformation des pratiques se développe par une ingénierie pédagogique adaptée se déroulant au cœur des activités sociales et professionnelles, développant la connaissance des systèmes complexes et la capacité de naviguer à l'intérieur, conceptions différentes de l'univers scolaire habituel.

Les travailleurs sociaux ne sont pas que des techniciens et des exécutants, et doivent être formés à un travail à dominante cognitive (percevoir, interpréter, concevoir, ajuster...). L'altérité est un élément clef de leur professionnalité. Les centres de formation proposent ainsi des groupes de médiation pour relier ces deux terrains dans un espace de transformation s'appuyant sur le travail réflexif et la dynamique des groupes

En quoi consistent ces groupes de formation ?

Le contexte professionnel des éducateurs est fait de complexité, d'instabilité, de particularité, de changement, de conflits de valeurs, de relations humaines, de souffrance, de précarité... Pour naviguer dans cet espace, ils doivent développer des compétences à travers une pratique réflexive et faire face aux différentes situations souvent inédites.

Le professionnel est amené à être chercheur en analysant les situations, et par la mise en lien avec d'autres situations ou théories, pour élaborer de nouvelles représentations mentales de ses actions. Il doit accepter d'entrer dans une démarche d'implication personnelle, de prise de risque, en communiquant, en réfléchissant, en abordant la part personnelle de ses émotions, de ses peurs dans un esprit d'ouverture de soi vers l'autre.

Les « *groupes de formation* », espaces utilisant la transversalité, relient théorie et pratique, développent des capacités d'observation, d'analyse, de métacognition et de métacommunication. L'association de cette pratique avec la dynamique d'un groupe va permettre de travailler les représentations mentales des participants. Les interactions collectives vont nourrir et élargir cette réflexion, favorisant le travail en équipe et l'élaboration de la posture professionnelle.

L'exercice et la répétition vont permettre de développer ces compétences de réflexivité notamment par des didactiques particulières comme la pratique du récit qui permet la prise en compte de la dimension complexe et la mise en distance (liens de causalité, actions,...).

Recherche réalisée dans deux centres de formation

La recherche menée a consisté en une étude comparative des représentations sociales de deux groupes de six étudiants en 1^{ère} et dernière année de formation, en formation EJE et ME sur la région lyonnaise.

Cette étude s'est construite à partir d'un entretien exploratoire de type semi-directif et de cartes associatives (profession d'éducateur, compétences). Elle a permis de mettre en évidence l'importance des groupes de formation dans leur construction professionnelle, même si la réflexivité se développe aussi dans d'autres parties du dispositif de formation.

Les étudiants de 1^{ère} année donnent priorité aux stages dans leur formation. En dernière année, le travail d'élaboration autour de leurs capacités relationnelles, de réflexion est très marqué pour tous ces étudiants ainsi que l'importance des groupes formation. Ils semblent avoir acquis confiance en eux-mêmes, plus de facilité à parler de leurs difficultés, à trouver et à affirmer un positionnement professionnel, à s'engager.

Les deux groupes ciblent leur profession dans un rôle d'accompagnement (projet, quotidien), d'observation. Les EJE rajoutent des notions de responsabilité éducative, de rigueur, de créativité-expression autour de l'enfant et de sa famille.

Par ailleurs, le formateur est un des acteurs de ce processus de professionnalisation, son action est déterminante dans le cheminement professionnel de ces futurs éducateurs. Il apporte confiance, sécurité, stimulation et analyse.

Enfin pour conclure

L'éducateur est devenu au fil de l'histoire non seulement un travailleur social mais un professionnel reconnu. Sa pratique a de ce fait évolué, il est amené à travailler dans un environnement où ses actions ne se définissent pas seulement par l'accompagnement d'un public, mais il est au cœur d'un dispositif économique, social et politique, et aussi européen.

Ainsi les interactions sont multiples et pour s'adapter et répondre au mieux aux situations, il doit être un praticien réflexif. C'est une démarche qu'il devra continuer à développer, car nous sommes dans un bouleversement sociétal du fait des changements au niveau européen, mondial et au niveau des difficultés économiques. L'évolution est en cours et la profession d'éducateurs suit aussi cette transformation à travers les commandes politiques ou sociales et à travers les besoins d'un public d'autant plus fragilisé par ces changements.

Bibliographie :

Boutte, J.-L., (2009), De Taylor au KM, quelle (s) approche (s) de la compétence ? Boutte , J.-L., et Mallet, J. (Dir), Questions vives vol. 5 n°10 *La compétence et les nouveaux enjeux de la professionnalisation*. Aix en Provence, Université de Provence.

Boutte J.L., (2007), *Transmission de Savoir Faire Réciprocité de la relation éducative Expert-Novice*. Paris, L'Harmattan

Le Boterf, G., (2007), *Professionnaliser, le modèle de la navigation professionnelle*, Paris : Editions d'Organisation

Pouilly, J., (2010), *Groupes de formation et professionnalisation des éducateurs ou La réflexivité au service d'une construction professionnelle*, Mémoire de Master Professionnel 2^{ème} année Formateur et Responsable de Formation, Université de Provence, Aix en Provence.

Sorel Y. et Wittorski R. (2005), *La professionnalisation en actes et en question*, Paris : L'Harmattan